



Particularités du RGPD pour les intégrateurs systèmes  
et les clients finaux

## **Les applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter**

# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
1.1 À propos du Règlement général sur la protection des données (RGPD)	3
1.2 À propos d'Axis Communications	3
1.3 Les applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter	3
1.4 Objectif et usage prévu de ce document	3
<b>2. Que font les applications de business intelligence Axis et comment fonctionnent-elles ?</b>	<b>4</b>
<b>3. De quels types sont les données collectées par les applications de business intelligence Axis ?</b>	<b>5</b>
<b>4. Fonctions et responsabilités liées au RGPD</b>	<b>6</b>
4.1 L'engagement d'Axis relatif au RGPD pour les applications de business intelligence Axis	6
4.2 Au sujet de la responsabilité spécifique de l'utilisateur en matière de RGPD, en relation avec les applications de business intelligence Axis	7
<b>5. Scénarios d'utilisation</b>	<b>7</b>

---

Définition de quelques termes essentiels, utilisés dans le présent document

L'acronyme **RGPD** désigne le Règlement (EU) 2016/679 émis par le Parlement et le Conseil européens, le 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et sur la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/EC (Règlement général de protection des données).

**Contenu utilisateur** : Informations collectées et traitées par les applications de business intelligence Axis.

**Données personnelles**: Le RGPD définit les données personnelles comme toute information relative à une personne identifiée ou identifiable (être humain). Une personne identifiable est susceptible d'être reconnue directement ou indirectement, notamment par un identifiant tel qu'une image (fixe ou vidéo), un nom, un numéro de sécurité sociale, une adresse, un identifiant en ligne (adresse IP ou identifiant de cookie), voire un ou plusieurs facteurs propres à l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne.

**Traitement des données personnelles (activité de traitement de données)** : toute activité réalisée sur ou à l'aide de données personnelles (par ex. collecte, stockage, etc.).

**Responsable du traitement des données personnelles** : toute personne qui décide des moyens et des finalités d'une activité de traitement des données. L'utilisateur d'un service en ligne ou sur cloud est généralement le responsable du traitement des données personnelles traitées (collectées, stockées, analysées, etc.) dans le cadre du service.

**Sous-traitant de données personnelles**: toute personne qui traite des données personnelles pour le compte d'un responsable du traitement des données personnelles, sans décider des moyens et des finalités d'une activité de traitement. Le fournisseur d'un service en ligne ou sur cloud est généralement le sous-traitant des données personnelles traitées (collectées, stockées, analysées, etc.) dans le cadre du service.

# Un aperçu à partir d'un exemple d'utilisation

## 1. Introduction

### 1.1 À propos du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Jusqu'au 25 mai 2018, la législation de l'UE en matière de protection des données et de la vie privée était constituée de lois nationales fondées sur une directive européenne. À cette date, le règlement général sur la protection des données (RGPD) a remplacé cette directive, ainsi que les lois nationales existantes sur la protection des données de chaque État membre de l'UE.

Le RGPD traite de la protection des données personnelles des individus, c'est-à-dire de la manière dont les entreprises peuvent et ne peuvent pas traiter ces données, et des exigences que les entreprises doivent remplir lorsqu'elles traitent ces données, par exemple en mettant en place des mesures de sécurité appropriées pour les données personnelles que l'entreprise détient.

### 1.2 À propos d'Axis Communications

Axis est le leader du marché de la vidéo sur IP et innove dans le secteur de la vidéosurveillance. La majeure partie des ventes d'Axis est générée par le secteur des produits vidéo, tels que, par exemple, des caméras réseau, des encodeurs vidéo, des accessoires et des logiciels d'application.

### 1.3 Les applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter

La concurrence aujourd'hui est féroce. Les entreprises cherchent constamment des moyens d'en savoir plus sur le comportement de leurs visiteurs et d'améliorer leur expérience. Les applications de business intelligence Axis sont déployées sur les caméras réseau et permettent aux entreprises d'accéder à des données qui leur donnent des informations supplémentaires pour améliorer et optimiser leurs activités.

### 1.4 Objectif et usage prévu de ce document

L'objectif du présent document est double :

1. Décrire la façon dont les données (contenu utilisateur) sont traitées dans le cadre des applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter ;

2. Ce faisant, faciliter et soutenir votre effort de mise en conformité avec le RGPD de la meilleure façon possible, que vous soyez intégrateur de système ou client final.



L'expression « applications de business intelligence Axis » employée dans le présent document recouvre l'ensemble des applications AXIS People Counter, AXIS P8815-2 3D People Counter, AXIS Queue Monitor et AXIS Store Data Manager. AXIS Store Reporter est un service sur cloud qui visualise les données provenant des applications de business intelligence Axis.

## 2. Que font les applications de business intelligence Axis et comment fonctionnent-elles ?

Les applications de business intelligence Axis sont déployées et fonctionnent de façon intégrée sur les caméras réseau Axis, comme les applications sur les smartphones. Les applications de business intelligence Axis rassemblent des données statistiques numériques principalement à l'usage des entreprises pour obtenir des informations sur la manière d'améliorer, par exemple, les performances des magasins et la satisfaction des visiteurs. AXIS People Counter peut également déclencher un événement à partir de la caméra lorsqu'un certain comportement est détecté, par exemple lorsqu'une personne marche dans une direction non souhaitée, lorsque l'occupation maximale de l'emplacement est atteinte ou lorsqu'une personne ne respecte pas une distance de sécurité. Voici un aperçu des données obtenues avec des applications de business intelligence Axis :

**AXIS People Counter** : compte les personnes dans les deux sens simultanément et suit leur entrée et leur sortie d'un lieu. Elle permet également de connaître le nombre de personnes présentes dans un lieu ou dans une zone donnée à des moments précis. Dans d'autres scénarios, il est également possible d'obtenir une durée moyenne des visites. Il est possible de déclencher un événement lorsque l'occupation d'un lieu atteint un seuil défini par l'utilisateur. L'application détecte si plus d'une personne passe sous la caméra pendant un intervalle de temps défini par l'utilisateur, et elle peut alors déclencher un événement. Elle détecte la direction dans laquelle les personnes passent sous la caméra et peut déclencher un événement en fonction de la direction dans laquelle une personne se déplace. L'application enregistre uniquement le nombre de personnes entrant et sortant d'un lieu et le moment où elles le font. L'application n'enregistre pas les événements.

**AXIS P8815-2 3D People Counter** : compte les personnes dans les deux sens simultanément et suit leur entrée et leur sortie d'un lieu. Elle permet également de connaître le nombre de personnes présentes dans un lieu ou dans une zone donnée à des moments précis. Il est possible de déclencher un événement lorsque l'occupation d'un lieu atteint un seuil défini par l'utilisateur. L'application n'enregistre pas l'événement. L'application enregistre uniquement le nombre de personnes entrant et sortant d'un lieu et le moment où elles le font.

**AXIS Queue Monitor** : fournit des informations sur le nombre moyen de personnes se trouvant dans une file d'attente, ainsi que sur les périodes où les files d'attente sont plus ou moins longues. Il est possible de déclencher un événement lorsque la file d'attente dépasse un certain seuil. L'application n'enregistre pas l'événement.

**AXIS Store Data Manager** : c'est un outil d'administration pour l'intégrateur/le revendeur de systèmes. Si elles sont déployées, les données statistiques des applications de business intelligence Axis sont envoyées à AXIS Store Data Manager qui est utilisé pour stocker, consolider et organiser les données des applications de caméra pour une durée illimitée en fonction des spécifications de stockage matériel. D'autres fonctionnalités d'AXIS Store Data Manager permettent de réaliser la surveillance des connexions des caméras, l'envoi d'alertes par courrier électronique en cas d'incohérences et de problèmes de connexion, la création d'exportations statiques ou dynamiquement mises à jour (permalien) des données des applications vers les applications de business intelligence Axis.



AXIS People Counter



AXIS P8815-2 3D  
People Counter



AXIS Queue Monitor



AXIS Store Data Manager

### 3. De quels types sont les données collectées par les applications de business intelligence Axis ?

Comme nous l'avons mentionné, les seules données stockées par ces applications sont des informations numériques, telles que par exemple le nombre de personnes entrant et sortant d'un lieu pendant une période donnée. Aucune des applications de business intelligence Axis stocke des séquences ou des vidéos, et aucune des informations capturées ou traitées dans ces applications en mode de fonctionnement standard ne peut être utilisée pour identifier des êtres humains. Cela signifie que les informations saisies (c'est-à-dire le contenu utilisateur) ne constituent pas en soi des données à caractère personnel.

```
Interval start,Interval stop,Camera serial number,Counter name,Pedestrians coming in,Pedestrians going out
2016-03-01 00:00:00,2016-03-01 01:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 01:00:00,2016-03-01 02:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 02:00:00,2016-03-01 03:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 03:00:00,2016-03-01 04:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 04:00:00,2016-03-01 05:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 05:00:00,2016-03-01 06:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 06:00:00,2016-03-01 07:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 07:00:00,2016-03-01 08:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],0,0
2016-03-01 08:00:00,2016-03-01 09:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],20,7
2016-03-01 09:00:00,2016-03-01 10:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],102,55
2016-03-01 10:00:00,2016-03-01 11:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],176,78
2016-03-01 11:00:00,2016-03-01 12:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],205,143
2016-03-01 12:00:00,2016-03-01 13:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],333,223
2016-03-01 13:00:00,2016-03-01 14:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],321,178
2016-03-01 14:00:00,2016-03-01 15:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],403,323
2016-03-01 15:00:00,2016-03-01 16:00:00,00408CAC5B8C5,Office Front entrance [Axis],321,276
```

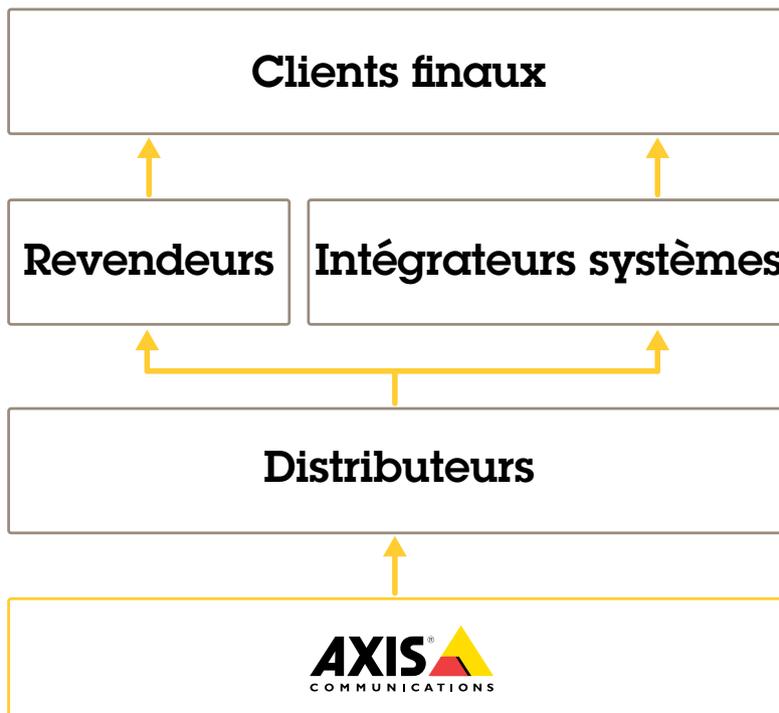
Exemple d'informations numériques saisies par AXIS People Counter en format CSV.

Il est important de garder à l'esprit que les données stockées ne sont pas des données personnelles en raison du fait qu'en mode de fonctionnement standard, l'application ne peut pas être utilisée pour identifier des êtres humains.

#### Modèle économique et mode de mise sur le marché d'Axis

Axis fournit des solutions à des clients du monde entier selon un modèle de vente indirecte, ce qui signifie que nous vendons à des distributeurs qui vendent ensuite à des intégrateurs de systèmes et à des revendeurs qui, à leur tour, vendent aux clients finaux. Nos intégrateurs et nos revendeurs systèmes rencontrent les clients et/ou réalisent la conception, l'intégration, l'installation et le service après-vente des produits d'Axis. Certains travaillent avec des clients appartenant à un segment spécifique du secteur, d'autres avec des clients provenant de plusieurs segments.

Dans le cas des applications de business intelligence Axis et d'AXIS Store Reporter, c'est normalement l'intégrateur/ le revendeur du système qui vend, installe, configure et étalonne le système, et en assure le service et la maintenance pour le client final.



## 4. Fonctions et responsabilités liées au RGPD

C'est à l'utilisateur des applications de business intelligence Axis (généralement le client final) que revient la responsabilité de s'assurer que toute utilisation de ces applications pour traiter des données à caractère personnel est effectuée de manière conforme au RGPD. Le RGPD fait référence à cet utilisateur en tant que responsable du traitement des données personnelles. Dans le cadre du RGPC, Axis n'a aucune responsabilité d'un tel usage des applications de business intelligence Axis.

Si de telles applications sont connectées à AXIS Store Reporter, alors Axis a une responsabilité indépendante en vertu du RGPD en tant que sous-traitant de données personnelles, mais seulement pour les données existant dans Axis Store Reporter et la version hébergée d'Axis Store Data Manager. Plus d'informations sur paragraphe 5.

Selon le RGPD, lors du traitement des données personnelles, le responsable du traitement des données personnelles a l'obligation de mettre en œuvre des mesures techniques et/ou organisationnelles conçues pour appliquer les principes de protection des données énoncés dans le cadre du RGPD. Cela peut être considéré comme la création d'une méthode/fonctionnalité intégrée pour vous conformer au RGPD (dans la mesure où cela est techniquement et financièrement possible). Le RGPD qualifie ces mesures de « protection des données dès la conception » (privacy by design). Pour les applications de business intelligence Axis, des exemples de telles mesures seraient le cryptage et l'anonymisation permanente des séquences vidéo.

Le responsable du traitement des données personnelles a également l'obligation de mettre en œuvre des mesures techniques ou organisationnelles qui, par défaut, garantissent un traitement des données personnelles en question portant le moins possible atteinte à la confidentialité. Le RGPD qualifie ces mesures de « protection des données par défaut » (privacy by default). Dans le contexte des applications de business intelligence Axis, des exemples de telles mesures seraient d'avoir comme mode par défaut le cryptage et l'anonymisation permanente du flux vidéo en direct de l'application.

La protection des données dès la conception et par défaut sont les obligations du responsable du traitement des données personnelles. Le RGPD n'oblige pas les développeurs/fabricants à intégrer la protection des données dès la conception et par défaut.

### 4.1 L'engagement d'Axis relatif au RGPD pour les applications de business intelligence Axis

Alors que l'obligation de conformité au RGPD incombe aux utilisateurs des applications de business intelligence Axis, la volonté d'Axis est de faciliter la mise en conformité au RGPD pour ces utilisateurs. Les informations présentées dans ce document sont justement un moyen de le faire. De plus, les caractéristiques de la fonction d'anonymisation dans les applications de business intelligence Axis sont conçues pour faciliter la mise en conformité au RGPD ainsi qu'au respect des dispositions du règlement relatives à la protection des données dès la conception et par défaut.

#### 4.1.1 Anonymisation

Comme nous l'avons déjà mentionné, les applications de business intelligence Axis n'enregistrent aucune donnée personnelle lorsqu'elles fonctionnent en mode standard. De plus, la plupart des applications peuvent être configurées de manière à ce que les personnes ne puissent plus être identifiées à partir de la vue en direct de la caméra.

AXIS People Counter et AXIS Queue Monitor propose deux niveaux d'anonymisation : faible et stricte. La fonction faible bloque tous les flux de données vidéo et les images de la caméra. L'affichage en direct continue à montrer une image floue, ce qui signifie qu'il est possible de voir ce qui se passe mais que vous ne pouvez pas identifier les personnes à partir du flux vidéo. L'anonymisation stricte supprime tous les utilisateurs administrateurs, verrouille le mot de passe root et ne peut revenir à la situation antérieure qu'en procédant à une réinitialisation par défaut sur la caméra.

Avec AXIS P8815-2 3D People Counter, si vous souhaitez empêcher l'identification des personnes dans l'affichage en direct ou les enregistrements, vous pouvez activer le mode de confidentialité. Cela bloquera tous les flux de données vidéo et la vue directe sera noire.

Les applications de business intelligence Axis, une fois déployées, fonctionnent de façon intégrée dans les caméras réseau Axis. En tant que fabricant de caméras, Axis prend la cybersécurité très au sérieux et fournit des moyens de rendre les produits et les applications plus résilients et plus sûrs, par l'authentification, l'autorisation et l'application de mots de passe, par exemple. Cela ne s'applique pas qu'aux applications de business intelligence Axis, car c'est la vision globale d'Axis que de créer un monde plus clairvoyant et plus sûr. Pour en savoir plus, consultez [www.axis.com/cybersecurity](http://www.axis.com/cybersecurity)

## 4.2 Au sujet de la responsabilité spécifique de l'utilisateur en matière de RGPD, en relation avec les applications de business intelligence Axis

Si les informations capturées et traitées dans ces applications constituent des données à caractère personnel, vous (votre entreprise), en tant qu'utilisateur de ces applications, avez le rôle de responsable du traitement des données à caractère personnel en vertu du RGPD. Le RGPD impose un certain nombre de conditions aux responsables du traitement des données personnelles. Nous considérons que les plus importantes sont les suivantes<sup>1</sup> :

- > Vous assurer que vous disposez d'une base légale, telle que prévue par le RGPD, pour traiter des données personnelles dans les applications de business intelligence Axis.
- > Toujours fournir des informations claires et sans ambiguïté aux personnes dont vous traitez les données personnelles lorsque vous utilisez les applications de business intelligence Axis. Ces informations portent entre autres sur les types de données personnelles que vous collectez et sur les fins auxquelles vous les utiliserez.
- > Ne jamais utiliser de données à d'autres fins que celles exposées (voir point précédent).
- > Mettre en œuvre et maintenir des capacités de gestion efficaces des données personnelles afin de pouvoir répondre aux demandes des personnes concernées au sujet de leurs données personnelles que vous détenez.
- > Mettre en sécurité toutes les données personnelles que vous traitez et préserver cette sécurité.
- > Configurer votre propre système conformément aux principes de protection des données dès la conception et par défaut
- > Conclure un accord de traitement des données (DPA) avec votre propre sous-traitant des données personnelles.

## 5. Scénarios d'utilisation

### Scénario 1 Des applications de business intelligence Axis dans une installation sur réseau local

#### Principe de fonctionnement

L'une des façons d'utiliser les applications de business intelligence Axis est de monter la caméra réseau à un endroit avec Axis People Counter par exemple, et d'utiliser AXIS Store Data Manager pour enregistrer, consolider et organiser les données de l'application pour caméra. Dans ce cas d'utilisation, toutes les activités ont lieu dans le réseau local du client final, quel que soit le nombre de caméras ou de magasins. Les caméras sont situées sur les sites et ne transmettent que des données numériques à AXIS Store Data Manager, qui se trouve généralement au siège de l'entreprise. Le client final peut choisir de visualiser les données dans des tableaux et des graphiques pour une analyse plus approfondie en utilisant un outil de visualisation tiers.



#### Aspects relatifs au RGPD du scénario avec applications de business intelligence Axis dans une installation sur réseau local

Pour répondre aux besoins du client final et mettre en place AXIS Store Data Manager dans le réseau local, l'intégrateur systèmes doit inclure les données suivantes : nom de la société, prénom, nom et adresse électronique de l'utilisateur, ainsi que des détails sur le client final qui souhaite recevoir, par exemple, un système d'alerte par courrier électronique en cas d'incohérences et de problèmes de connexion. Si vous déployez des applications de business intelligence Axis dans votre propre réseau local, Axis n'aura pas accès à votre contenu utilisateur, c'est-à-dire aux informations capturées et traitées par ces applications, à moins que vous ne lui fournissiez cet accès.

Si les applications de business intelligence Axis sont installées dans un réseau local et ne sont pas connectées à AXIS Store Reporter, alors Axis n'a pas le rôle de sous-traitant de toute donnée personnelle capturée par ces applications. Axis ne fait que fournir ces applications, sans aucune autre implication dans l'utilisation et/ou le traitement des données personnelles par le biais de celles-ci.

<sup>1</sup> Veuillez noter qu'il est important de vous renseigner personnellement sur la formulation exacte du RGPD et des autres obligations légales applicables à votre entreprise ou à vous-même, lorsque vous utilisez des applications de business intelligence Axis. À cet égard, Axis renvoie à la clause de non-responsabilité légale figurant à la fin du présent document.

En fonction de la configuration des applications de business intelligence Axis, les rôles de sous-traitant et de responsables du traitement des données personnelles peuvent être transférés du client final à l'intégrateur systèmes et vice versa. Nous vous recommandons de bien examiner comment la responsabilité sera répartie en vertu du RGPD dans le cadre de votre configuration spécifique. De plus, si vous choisissez de connecter les applications de business intelligence Axis à tout autre fournisseur de services (par exemple, un outil de visualisation tiers), nous vous recommandons de bien examiner comment la responsabilité sera répartie en vertu du RGPD dans le cadre de cette configuration spécifique de services.

## Scénario 2 Des applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter

Un autre scénario consiste à monter l'AXIS P8815-2 3D People Counter ou une caméra réseau déployée avec AXIS Queue Monitor par exemple, et de les connecter à AXIS Store Reporter. En tant qu'utilisateur d'AXIS Store Reporter, vous avez accès à une solution de services sur cloud, comprenant la fonctionnalité d'une version hébergée d'AXIS Store Data Manager. AXIS Store Reporter est un outil de visualisation sous forme de graphiques et de tableaux des informations statistiques obtenues grâce aux applications de business intelligence Axis.

Dans ce scénario, des applications de business intelligence Axis sont installées là où vous vous trouvez et fonctionnent sur votre réseau (celui de votre entreprise). Comme cela a été décrit au paragraphe 3, le modèle économique est fondé sur la collaboration avec des partenaires. Pour permettre l'accès aux services d'AXIS Store Reporter à un client final, certaines informations doivent être fournies et, dans la plupart des cas, cela est fait par un intégrateur systèmes ou un revendeur.



AXIS Store Reporter est une solution de service sur cloud, qui comprend la fonctionnalité d'une version hébergée d'AXIS Store Data Manager. AXIS Store Reporter est un outil de visualisation sous forme de graphiques et de tableaux des données statistiques produites par les applications de business intelligence Axis. Une version de démonstration d'AXIS Store Reporter est disponible sur : <http://asr-demo.axis.com/tour/start>

### Principe de fonctionnement

Pour pouvoir vendre des applications de business intelligence Axis et configurer AXIS Store Reporter, l'intégrateur systèmes doit faire partie du programme des partenaires de distribution Axis. Pour plus d'informations, consultez [www.axis.com/fr/partners/channel-partner-program](http://www.axis.com/fr/partners/channel-partner-program)

La première étape pour que l'intégrateur systèmes puisse configurer AXIS Store Reporter est d'accéder aux pages partenaires Axis et de créer une instance dans la version hébergée d'AXIS Store Data Manager.

Il lui faut entrer les données suivantes :

- > Nom de l'entreprise (généralement celui de l'intégrateur systèmes)
- > Prénom de l'utilisateur
- > Nom de l'utilisateur
- > E-mail de l'utilisateur

Pour la version hébergée d'AXIS Store Data Manager, les données sont stockées sur des serveurs d'Axis en Suède. L'intégrateur systèmes est par conception l'administrateur du service et il peut inviter les clients finaux en tant qu'administrateurs supplémentaires de leur entreprise respective. Axis n'a aucun contrôle sur ces paramètres, car c'est à l'intégrateur de systèmes de gérer l'accès aux entreprises clientes finales. Des clients finaux différents hébergés par le même intégrateur systèmes ne peuvent pas voir les données des autres.

Après avoir configuré la version hébergée d'AXIS Store Data Manager, l'intégrateur systèmes peut configurer des utilisateurs supplémentaires (généralement des employés de l'intégrateur et/ou du client final) dans AXIS Store Data Manager pour qu'ils reçoivent des avertissements si le système ne reçoit pas de données statistiques.

L'étape suivante consiste à connecter AXIS Store Data Manager à AXIS Store Reporter. Lorsqu'un intégrateur systèmes crée une entreprise d'un client final, il recevra une invite d'AXIS Store Reporter lui demandant d'accéder au portail et de générer une nouvelle invite au(x) client(s).

Pendant ce temps, les caméras n'ont pas besoin d'être connectées à AXIS Store Data Manager. Cette action est généralement réalisée par l'intégrateur systèmes. Pour recevoir ces informations, il faut fournir les données ci-dessous. En fonction des rôles et des privilèges d'accès, il est possible à l'utilisateur du système d'inviter d'autres utilisateurs à donner les mêmes informations :

- > Nom de l'entreprise (généralement celui du client final)
- > Prénom de l'utilisateur
- > Nom de l'utilisateur
- > E-mail de l'utilisateur.

AXIS Store Reporter est un service sur cloud, fourni par Zoined Oy, une société affiliée à Axis dans ce contexte. Les données sur ce service sont stockées sur des serveurs d'Amazon Web Services (AWS) en Irlande.

Toutes les informations capturées et traitées par les applications de business intelligence Axis (c'est-à-dire du contenu utilisateur) arrivent et sont traitées dans le cloud de la société affiliée d'Axis. Axis devra accéder à certaines informations pour faire fonctionner AXIS Store Reporter correctement. En outre, Axis n'accèdera au contenu de l'utilisateur que si celui-ci le lui demande explicitement, par exemple à des fins d'assistance technique.

#### **Types de données traitées par AXIS Store Reporter**

**AXIS Store Data Manager** : toutes les informations numériques décrites ci-dessus (c'est-à-dire le contenu de l'utilisateur), ainsi que toute information relative aux comptes administrateur/utilisateur tels qu'ils sont configurés par/pour l'utilisateur. Les informations relatives aux comptes administrateurs/utilisateurs peuvent contenir des données personnelles, telles que décrites ci-dessus, le nom et l'adresse électronique des employés de l'utilisateur/l'administrateur.

Notez que, comme pour la version d'AXIS Store Data Manager installée localement, il est possible de créer des exportations statiques ou dynamiquement mises à jour (permalien) de données ou d'ensembles de données, afin d'envoyer des données numériques en sortie des applications à d'autres systèmes, ainsi que de les visualiser dans AXIS Store Reporter. Si vous choisissez de connecter la version hébergée d'AXIS Store Data Manager à tout autre fournisseur de services qu'AXIS Store Reporter (par exemple à un outil de visualisation tiers), nous vous recommandons d'examiner comment la responsabilité sera répartie en vertu du RGPD dans le cadre de cette configuration spécifique de services.

**AXIS Store Reporter** : toutes les informations numériques décrites ci-dessus (c'est-à-dire le contenu de l'utilisateur), ainsi que toute information relative aux comptes administrateur tels qu'ils sont configurés par/pour l'utilisateur. Les informations relatives aux comptes administrateurs/utilisateurs peuvent contenir des données personnelles, telles que le nom et l'adresse électronique des employés de l'utilisateur/l'administrateur.

#### **Aspects relatifs au RGPD du scénario avec applications de business intelligence Axis et AXIS Store Reporter**

Dans AXIS Store Reporter, la responsabilité en matière de RGPD est répartie comme suit :

**Client de l'intégrateur systèmes (généralement un client final)** : responsable du traitement des données personnelles contenues dans (1) les informations sur les employés saisis dans AXIS Store Data Manager lors de la configuration des comptes utilisateurs.

**Intégrateur systèmes/Revendeur** : responsable du traitement des données personnelles dans les informations sur les employés saisis dans AXIS Store Data Manager lors de la configuration des comptes utilisateurs. et sous-traitant de données personnelles au nom de ses clients pour les données personnelles dans (1) les informations sur les employés saisis dans AXIS Store Data Manager lors de la création de comptes utilisateurs clients de l'intégrateur systèmes. Si l'intégrateur systèmes utilise des données personnelles traitées dans AXIS Store Reporter par ses clients, pour tout autre raison que pour AXIS Store Reporter, l'intégrateur systèmes peut être considéré responsable du traitement de ces données personnelles.

**Axis** : sous-traitant de données personnelles au nom de l'intégrateur systèmes pour les données personnelles contenues dans les informations sur les employés saisis par l'intégrateur systèmes dans AXIS Store Data Manager

lors de la création des comptes utilisateurs de l'intégrateur du système ; et sous-traitant secondaire des données personnelles au nom de l'intégrateur systèmes pour les données personnelles contenues dans (1) les informations sur les employés saisies dans AXIS Store Data Manager, lors de la configuration des comptes utilisateurs du client de l'intégrateur systèmes.

**Zoined Oy** : sous-traitant secondaire des données personnelles au nom d'Axis pour les données personnelles contenues dans (1) les informations sur les employés saisies par l'intégrateur systèmes dans AXIS Store Data Manager, lors de la configuration des comptes utilisateurs de l'intégrateur systèmes ; (2) les informations sur les employés saisies dans AXIS Store Data Manager, lors de la configuration des comptes utilisateurs du client de l'intégrateur systèmes.

**Amazon Web Services (AWS)** : sous-traitant secondaire des données personnelles au nom de Zoined pour les données personnelles contenues dans (1) les informations sur les employés saisies par l'intégrateur systèmes dans AXIS Store Data Manager, lors de la configuration des comptes utilisateurs de l'intégrateur systèmes ; (2) les informations sur les employés saisies dans AXIS Store Data Manager, lors de la configuration des comptes utilisateurs du client de l'intégrateur systèmes.

Axis conclut des accords de traitement des données (DPA) conformément à ce qui précède avec tous les intégrateurs systèmes qui fournissent Axis Store Reporter. L'intégrateur systèmes doit exécuter des DPA distincts avec ses clients.

De plus, Axis a conclu un DPA avec Zoined Oy pour les activités de traitement que Zoined Oy réalise au nom d'Axis, en tant que sous-traitant secondaire des données personnelles en relation avec AXIS Store Reporter (comme décrit ci-dessus). De la même façon, Zoined Oy a conclu un DPA avec AWS pour les activités de traitement que AWS réalise au nom de Zoined Oy, en tant que sous-traitant secondaire des données personnelles en relation avec AXIS Store Reporter.

En tant que sous-traitant de données personnelles dans le cadre d'Axis Store Reporter, Axis s'engage à respecter les principes de confidentialité et de protection des données du RGPD.

Lorsque l'obligation de conformité au RGPD incombe aux utilisateurs d'AXIS Store Reporter, Axis a pour volonté de leur faciliter, de la meilleure façon possible, cette mise en conformité. Les informations présentées dans ce document sont justement un moyen de le faire.

---

#### **Clause de non-responsabilité**

Ce document et son contenu sont fournis avec l'aimable autorisation d'Axis. Tous les droits relatifs au document ou à toute forme de propriété intellectuelle s'y rapportant (y compris, mais sans s'y limiter, les marques commerciales, les noms commerciaux, les logos et les signes similaires) sont protégés par la loi. Tous les droits, titres et/ou intérêts relatifs au document ou à tout droit de propriété intellectuelle s'y rapportant sont et resteront la propriété d'Axis Communications AB. Veuillez noter que ce document est fourni « tel quel », sans garantie d'aucune sorte, à des fins d'information uniquement. Le présent document n'est pas destiné à définir ni ne doit engendrer une quelconque obligation légale pour Axis Communications AB et/ou l'une de ses sociétés affiliées. Les obligations d'Axis Communications AB et/ou de l'une de ses sociétés affiliées en ce qui concerne les produits Axis sont exclusivement soumises aux dispositions du contrat entre Axis et l'entité qui a acheté ces produits auprès d'Axis. POUR LEVER TOUTE AMBIGUÏTÉ, L'UTILISATEUR DU PRÉSENT DOCUMENT ASSUME L'INTÉGRALITÉ DU RISQUE LIÉ À L'UTILISATION, AUX RÉSULTATS ET AUX PERFORMANCES LIÉS À CE DOCUMENT, ET AXIS REJETTE ET EXCLUT, DANS LA LIMITE MAXIMALE AUTORISÉE PAR LA LOI, TOUTE GARANTIE, QU'ELLE SOIT STATUTAIRE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ET DE RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS, OU TOUTE GARANTIE DÉCOULANT DE TOUTE PROPOSITION, SPÉCIFICATION OU ÉCHANTILLON EN RAPPORT AVEC CE DOCUMENT.

# À propos d'Axis Communications

En concevant des solutions réseau qui améliorent la sécurité et permettent le développement de nouvelles façons de travailler, Axis contribue à un monde plus sûr et plus clairvoyant. Leader technologique de la vidéo sur IP, Axis propose des produits et services axés sur la vidéosurveillance, l'analyse vidéo, le contrôle d'accès, l'interphonie et les systèmes audio. L'entreprise emploie plus de 3800 personnes dans plus de 50 pays et collabore avec des partenaires du monde entier pour fournir des solutions clients adaptées. Axis a été fondée en 1984, son siège est situé à Lund en Suède.

Pour en savoir plus, visitez notre site web [www.axis.com](http://www.axis.com)